

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉVALUATION DES ÉPREUVES ÉCRITES

Session de juin 2017

L'objectif de la commission est d'assurer l'équité de traitement entre tous les candidats (quel que soit le sujet choisi) en réduisant les écarts, régulièrement constatés, entre différents jurys, pour les épreuves de français. Ces recommandations élaborées par la commission désignée par l'autorité rectorale s'imposent à **tous** les correcteurs.

Nous les invitons donc à lire – ou relire – attentivement le B.O. spécial n°7 du 06-10-2011: épreuve écrite de français applicable à compter de la session 2012 des épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique où est définie la nature des épreuves et sont précisés les principes qui doivent guider leur évaluation. Nous les invitons également à recourir à la Charte des examinateurs de l'académie, en ligne sur le site lettres du serveur académique. (<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/reperes-institutionnels/>).

IMPORTANT

Chaque copie doit comporter les appréciations de détail et d'ensemble justifiant la note chiffrée. L'appréciation d'ensemble doit comporter une indication claire et précise des motifs, référés aux critères d'évaluation de l'épreuve.

On veillera à mettre en concordance avec son évaluation chiffrée l'appréciation générale qui figurera en tête de chaque copie et justifiera clairement la note.

On fera de même nécessairement figurer en marge le nombre de points attribué à la réponse à chaque question. La note globale figurera en tête de la copie.

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES VALABLES POUR LES TROIS SUJETS

- **Présentation et expression**

On valorisera les copies bien présentées : écriture soignée, rédaction aérée avec séparation nette des différentes parties et distinction des paragraphes, expression convenable (ponctuation, syntaxe, orthographe).

On pénalisera les copies :

- Manifestement négligées : manque de tenue dans la rédaction, graphie difficilement lisible, emploi systématique d'abréviations (*ds* pour *dans*), usage abusif des chiffres (*1* pour *un*).
- dont la langue (syntaxe, orthographe, ponctuation) est mal maîtrisée.

- **Principes de notation**

En application des instructions officielles, on utilisera largement toute l'échelle de la notation, de façon à donner toute son importance à l'épreuve de français, en veillant à identifier ce que sait et sait faire le candidat.

La note 0 est réservée à une copie blanche rendue par un candidat présent à l'épreuve.

Les meilleures copies peuvent obtenir des notes élevées, voire très élevées (18, 19, 20), même si elles comportent quelques imperfections.

Il convient de ne pas oublier ce qu'on peut légitimement attendre d'un élève de Première en 2016 et de ne pas hésiter à dépasser 16 pour une excellente copie : on n'attendra pas quelque illusoire perfection pour attribuer la note maximale.

QUESTIONS [3 X 2 points]

Rappel

Les questions « font appel aux compétences de lecture (des candidats) et les invitent à établir des relations entre les différents documents. »

La réponse à chaque question doit être rédigée. Les listes verticales sont interdites. On ne tolèrera les relevés donnés sous forme de liste que si ces relevés sont intégrés dans une phrase (par exemple entre parenthèses).

CRITERES D'EVALUATION – SERIES TECHNOLOGIQUES	
<i>De 1 à 2 points</i>	<i>De 2 à 3 points</i>
- Prise en compte de la question	- Prise en compte de la question
- Prise en compte partielle du corpus	- Confrontation de différents aspects des textes
- Présence de citations	- Exploitation des citations
	- Paragraphes présentant des arguments
- Une réponse contenant une phrase d'introduction, un développement et une phrase de conclusion	- Une réponse contenant une phrase d'introduction, un développement et une phrase de conclusion

Eléments restrictifs

- le devoir montre que les questions/la question ou le texte/les textes ne sont pas compris
- les réponses sont une redite intégrale du texte/des textes (raconté/racontés ou par montage de citations)
- les réponses sont incompréhensibles ou peu claires en plusieurs endroits de la copie

On accepte pour chaque question :

Une réponse linéaire qui traite les textes successivement, à partir du moment où elle aboutit à une confrontation.

Une réponse développant au moins deux éléments justifiés peut atteindre la note maximale ; on n'attend pas de réponse exhaustive.

Pistes de correction :

QUESTION 1 (3 points) : Quelles sont les particularités des trains évoqués dans le corpus ?

On attend :

- les trains du corpus sont des moyens de locomotion (éléments constitutifs des différents trains évoqués : le wagon, la portière,...)
- les trains sont dynamiques, rapides (mouvement, même si la place de l'observateur est différente selon les textes)
- les trains sollicitent les différents sens : vue, ouïe, odorat, ...
- les trains éveillent des impressions différentes, positives, négatives,... (Par exemple, « le cri montant et dur des trains qui passent » texte de Noailles, « le tourbillon cruel » texte de Verlaine).
- les trains sont personnifiés.

On valorise :

- les réponses qui mettent en valeur une dimension plus abstraite du train : imaginaire, amoureuse, créative, poétique.

QUESTION 2 (3 points) : Ces voyages vous paraissent-ils réels ou rêvés ?**On attend une réponse qui envisage les deux dimensions, réaliste et onirique :**

- Ces voyages ont une dimension réaliste : détails techniques, sonores, visuels, annotations descriptives (importance de la nature, de la campagne,...), parcours balisé par des repères concrets (Prévert).
- Ces voyages sont aussi rêvés : le mouvement lance l'imaginaire, vers un ailleurs dépaysant, vers des paysages intérieurs, vers le merveilleux.

On accepte une réponse qui n'envisage que la dimension onirique, si elle est justifiée et développée.**On valorise :**

- les copies qui auront perçu la dimension sensuelle du texte de Noailles.
- les copies qui perçoivent les différentes formes du voyage, dans l'espace et dans le temps.
- les copies qui emploieront les termes de merveilleux, de fantastique voire de surréalisme (Prévert).

On pénalise une réponse qui n'envisage que la dimension réaliste.**ECRITURE [14 points]****Critères généraux à adapter en fonction des sujets proposés****COMMENTAIRE****Rappel**

« Le commentaire porte sur un texte littéraire. Il peut être également proposé de comparer deux textes.

En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture, et justifie son interprétation et ses jugements personnels. En séries technologiques, le sujet est formulé de façon à guider le candidat dans son travail. »

CRITERES D'EVALUATION – SERIES TECHNOLOGIQUES

<i>De 1 à 4 points</i>	<i>De 5 à 7 points</i>	<i>De 8 à 11 points</i>	<i>De 12 à 14 points</i>
Compréhension incomplète des axes de lecture	Compréhension acceptable des axes de lecture	Compréhension adéquate des axes de lecture	Bonne compréhension et appropriation des axes de lecture
		Formulation d'un projet de lecture adapté au texte	Formulation d'un projet de lecture adapté au texte
Prise en compte partielle du texte	Eléments d'interprétation appropriés sur une partie du texte, partiellement justifiés (indices et procédés)	Eléments d'interprétation appropriés prenant en compte l'intégralité du texte. Justification partielle par des procédés et des indices	Eléments d'interprétation appropriés prenant en compte l'intégralité du texte. Justification s'appuyant sur un vocabulaire littéraire et stylistique étayé
	Un effort d'organisation : introduction, développement, conclusion	Développement organisé avec un engagement dans une démarche interprétative	Développement organisé avec un engagement dans une démarche interprétative
		Présence de citations correctement insérées dans l'analyse	Citations bien intégrées à l'analyse

Eléments restrictifs

- le devoir montre que le texte n'est pas compris
- le devoir est une redite intégrale du texte source (raconté ou par montage de citations)
- le devoir n'est pas compréhensible en plusieurs endroits de la copie
- le devoir est très court

On attend :

Une première partie développant certaines des pistes suivantes :

- une description du paysage extérieur réel puis rêvé : le cadre spatial composé d'éléments naturels (énumération des vers 6-8) et matériels,
- une description sensible contrastée : apaisement (« les bois dormants, l'étang, les jeunes prés ») / violence (« le brûlant soleil frappe à coups de maillet ») ; sensation de bien-être (« soir tendre », « soir bleu ») / malaise (« cri montant et dur »),
- un paysage rêvé : dimension merveilleuse (« bois dormants »), dimension énigmatique (les questions), dimension onirique (« comme un regard qui rêve »).

Une seconde partie développant certaines des pistes suivantes, autour de la notion de personnification :

- le bruit est transformé en voix, ce qui rend les trains inquiétants (métaphore filée du cri),
- les trains ont des sentiments (désespoir amoureux), des attentes (bonheur), des frustrations,
- ils sont les interlocuteurs de la poétesse (adresses aux trains),
- les trains sont les doubles de la poétesse sur lesquels elle projette ses propres désirs et interrogations (v.19 et 20),
- les trains favorisent la sensualité (expression du désir).

On valorise :

- la progression d'un cadre urbain vers un cadre bucolique,
- la perception des changements d'énonciation,
- l'évocation du lyrisme,
- l'attention portée à l'écriture poétique.

DISSERTATION

Rappel

« La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur les textes dont il dispose, sur les « objets d'étude » de la classe de première, ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelle. »

Un plan en trois parties n'est nullement obligatoire, pas plus qu'une ouverture en conclusion.

CRITERES D'EVALUATION – SERIES TECHNOLOGIQUES

<i>De 1 à 4 points</i>	<i>De 5 à 7 points</i>	<i>De 8 à 11 points</i>	<i>De 12 à 14 points</i>
Présence d'une problématique acceptable	Présence d'une problématique acceptable	Présence d'une problématique bien adaptée au sujet	Présence d'une problématique bien adaptée au sujet
Présence d'arguments en nombre limité ou peu développés plus ou moins reliés au sujet	Présence d'arguments, en nombre limité ou peu développés, en lien avec le sujet. Présence d'exemples littéraires ou culturels en nombre limité, en rapport avec les arguments Un effort d'organisation (introduction, développement, conclusion)	Présence d'arguments développés et illustrés par des exemples littéraires et culturels (références au corpus et/ou hors corpus) Présence d'un parcours de réflexion organisé (même si réponse partielle à la problématique)	Présence d'arguments en nombre, développés, prenant appui sur des exemples variés et commentés (références au corpus et/ou hors corpus) Progression de la réflexion qui permet de répondre pleinement à la problématique Présence d'une culture littéraire et artistique

Eléments restrictifs

- le devoir montre que le sujet n'est pas compris
- le devoir est un inventaire d'exemples successifs à peine ou non commentés
- le devoir n'est pas compréhensible en plusieurs endroits
- le devoir est très bref

On attend une interrogation sur les différents effets que peut produire un poème sur le lecteur : ceux proposés par le sujet et le corpus (faire rêver) mais aussi d'autres rôles.

1- Le rôle du poème peut être de faire rêver le lecteur.

- Le poème peut faire voyager (dépaysement, voyage imaginaire, voyage sensoriel),
- Le poème enclenche la rêverie à partir d'un objet (Ponge), d'une femme (Baudelaire)...
- Le poème transforme la réalité (idéalisation, embellissement),
- Le poème peut faire rêver par les jeux de langage (Michaux).

2- Mais le poème peut avoir d'autres rôles.

- Faire réfléchir le lecteur (sur le réel, etc.),
- Témoigner d'un engagement,
- Partager les sentiments,
- Partager une expérience vécue,
- Divertir, amuser le lecteur (l'OULIPO, Queneau),
- Et tout autre rôle proposé et justifié par l'élève de façon pertinente.

On valorise :

- la diversité et la richesse des exemples littéraires,
- les copies qui évoqueraient la multiplicité de rôles d'un même poème.

INVENTION**Rappel**

« L'écriture d'invention contribue, elle aussi, à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture ». Le candidat « doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet.

L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer. »

CRITERES D'EVALUATION – SERIES TECHNOLOGIQUES

<i>De 1 à 4 points</i>	<i>De 5 à 7 points</i>	<i>De 8 à 11 points</i>	<i>De 12 à 14 points</i>
Respect partiel de la consigne : prise en compte de la dimension générique	Respect de la consigne : prise en compte de la dimension générique, de la situation d'énonciation	Respect de la consigne : prise en compte de la dimension générique, de la situation d'énonciation	Respect de la consigne : prise en compte de la dimension générique, de la situation d'énonciation, du registre
Eléments en lien avec le sujet	Développement relié au sujet	Développement (de type narratif/descriptif...) comportant de nombreux éléments reliés au sujet	Développement (de type narratif/descriptif) élaboré
	Prise en compte des textes supports	Bonne prise en compte des textes supports	Prise en compte des textes dans leurs dimensions plurielles (littéraire, culturelle, stylistique...)
	Recherche d'inventivité.	Inventivité marquée, lexicale et procédés d'écriture adaptés au sujet avec effets de sens	Créativité et originalité (univers, écriture) en lien avec le sujet
		Présence d'une progression de l'écrit	Présence d'une progression de l'écrit

Eléments restrictifs

- la consigne n'est pas du tout respectée (absence de rapport avec le sujet ou contresens sur lui)
- le devoir ne présente aucune recherche d'écriture
- Le devoir n'est pas compréhensible en plusieurs endroits

- Le devoir est très bref

On attend :

- le respect des consignes explicites (récit à la première personne ; pensées du narrateur, ici un train ; évocation des réactions et sensations éprouvées),
- la formulation des impressions du train qui voyage, qu'elles soient positives (surprise, étonnement, émerveillement...) ou négatives (déception, ennui, peur...), agréables ou désagréables, et donc un recours au lexique des émotions,
- une description des paysages traversés, usant d'un vocabulaire approprié,
- un devoir où description et impressions se mêlent,
- une description organisée dans un parcours réel ou poétique.

On valorise :

- les copies qui feront comprendre, avec finesse, que le narrateur est un train (effet de chute par exemple),
- le recours à des procédés pour transfigurer le paysage,
- la fluidité et l'habileté des liens entre la description et l'évocation des sensations/impressions du train personnifié, des liens entre le rêve et la réalité,
- les dimensions lyrique, fantastique ou merveilleuse données au texte,
- les copies qui révèlent un effort d'écriture et qui réinvestissent les aspects poétiques présents dans les textes du corpus (rythme, sonorités, métaphores, etc.).

La commission de barème, coordonnée par Monsieur Jérémie BREMAUD :

Mme Clémence PENGRECH (44), M. Jérémie BREMAUD (44), M. Bernard LEPAGE (49), M. Ronan GUELLEC (49), Mme Nathalie CHARRAIRE (53), Mme Christine ROUSSEAU-DALIBARD (72), Mme Nadège BAHUAU (85), Mme Morgane DANIAUD (85)

Sous la responsabilité d'I. NAUCHE et de S. MOUNSI
IA IPR Lettres